

BREST

La réfection de la rue du Conquet a été l'occasion de créer deux nouvelles bandes cyclables de 500 mètres, de part et d'autre de la voie routière. Le Télégramme/Jean-Luc Padellec



Les mobilités douces facilitées rue du Conquet

Axe historique de Brest, la rue du Conquet, dans le quartier Saint-Pierre, a été entièrement réaménagée. Brest Métropole a profité de ces travaux pour augmenter le nombre de kilomètres de voies cyclables.

● Atteindre une part modale du vélo de 4 % à l'horizon 2025, telle est la feuille de route du nouveau schéma directeur vélo adopté par Brest Métropole en juin 2020. Après l'inauguration des travaux le long du boulevard Tanguy-Prigent, la réfection de la rue du Conquet a été l'occasion de gagner 1 km de plus de voies cyclables (500 mètres dans chaque sens) dans ce quartier

Saint-Pierre.

Un chantier de 600 000 €

Mais si chaque chantier de voirie s'envisage désormais sous le prisme des mobilités douces, la réfection de cette rue ne s'est pas contentée d'offrir une place aux cyclistes. C'est bien une refonte complète qui a été opérée, pour un montant de 600 000 €. Après des travaux de renouvellement des conduites d'eau potable par Eau du Ponant, le chantier a débuté à l'été 2020. La sécurisation du trafic était l'un des objectifs, et il a donc été décidé de diminuer la largeur de la route, de créer trois plateaux surélevés et de modifier le régime de priorité au niveau du carrefour dit Thibaudet, par la création d'un stop.

Les trottoirs ont également bénéficié d'une mise aux normes (certains poteaux électriques ont dû être déplacés), et les traversées piétonnes ont été sécurisées. Lors de la concertation préalable, des habitants ont aussi demandé à pouvoir

démolir leur muret afin de créer des places de stationnement dans leur propriété, en retrait de la voie routière. Enfin, cette reprise de la rue a également été l'occasion de déplacer un arrêt de bus, désormais mieux positionné par rapport aux habitudes des riverains.

La rue désormais en zone 30

« Dans le prolongement des rues Anatole-France et Victor-Euzen à Recouvrance, cette réfection de la rue du Conquet était attendue. C'est un axe historique très utilisé, et cette dernière portion ressemblait à de la tôle ondulée », indique Robert Jestin, adjoint au maire chargé du quartier Saint-Pierre, heureux de constater que les premiers retours sont positifs.

Depuis sa réouverture en novembre dernier, la rue du Conquet a intégré le périmètre des zones limitées à 30 km/h. « Une vitesse qui va devenir progressivement la règle partout dans la ville », rappelle Yohann Nédélec, le vice-président de la métropole chargé des mobilités.

Une toilette de printemps mène le Mariquita de Brest à Concarneau

● Arrivé le 10 septembre à un ponton de la marina du château à Brest, le Mariquita n'a cessé, depuis, de susciter l'admiration des promeneurs et des amateurs de voile par la pureté de ses lignes. Conçu par l'Écossais William Fife, le voilier récemment acheté par Benoît Couturier séduit en effet par la pureté de ses lignes.

Depuis quelques jours, certains s'interrogent de ne plus le voir. Le navire a en effet quitté Brest, le 16 mars, pour Concarneau.

Dans le port du Sud-Finistère, il va subir une grande toilette de printemps. JFA Yacht a confié des travaux de maintenance au chantier Hubert Stagnol. Le Mariquita a été démanté et le gréement va être vérifié, les vernis refaits. La carène va être nettoyée et repeinte, et le navire mis au sec.

Les voiles vont être confiées à l'entreprise Incidences pour vérifications. Selon Laurence Caraes, de l'agence Kaori, le retour à Brest est prévu pour

le mois de juin. L'objectif de son propriétaire est d'attirer à Brest d'autres voiliers classiques, dans les années à venir.



Si de gros travaux étaient à effectuer, le chantier du Guip en serait chargé. Photo ©Kaori

Le maire ne nie pas « les difficultés techniques » du téléphérique

● « Le téléphérique nécessite un suivi strict pour garantir son efficacité et sa fiabilité », répond François Cuillandre, pour justifier la décision de s'attacher les services d'un expert indépendant. Les accusations de Bernadette Malgorn ? « Du dénigrement ».

Inauguré à Brest en novembre 2016, le premier téléphérique urbain de France a transporté plus de 2,5 millions de passagers. « Innovation et défi technologique, il est venu compléter l'offre de transports en commun de notre territoire, reliant le centre-ville aux Ateliers des Capucins. Il a permis ainsi le désenclavement et le développement de ce lieu incomparable que, je crois, les Brestoises et les Brestois se sont approprié avec enthousiasme. On rappellera sur ce sujet que le projet de madame Malgorn, alors préfète de Région, était de "raser" les Ateliers des Capucins », indique François Cuillandre, dans un communiqué.

Une décision à l'unanimité

Alors que son opposant lui reproche « le temps et l'argent perdus, et l'inconséquence d'un choix hasardeux », le président de la métropole préfère décrédibiliser la parole de celle qui, dit-il, « a fait le choix de dénigrer les changements et les choix qui font de Brest la ville qu'elle est aujourd'hui ».

Il rappelle au passage que la décision de construire le téléphérique urbain « s'est prise à l'unanimité lors du conseil communautaire en novembre 2011, toutes tendances politiques confondues », à une époque où la cheffe actuelle de l'opposi-

tion brestoise n'était pas élue.

« Nous avons fait ce choix, et nous l'assumons »

Sur le fond du dossier, et les 251 jours d'arrêt constatés en 2020, François Cuillandre se contente d'indiquer que « personne ne nie les difficultés techniques. Comme toute innovation, le téléphérique nécessite un suivi strict pour garantir son efficacité et sa fiabilité, ce qui a toujours été le cas depuis sa mise en service. Les périodes d'inactivité du téléphérique pendant l'année 2020 sont notamment justifiées par ce souci constant de sécurité et de performance. Comme pour le tramway, nous faisons bénéficier au téléphérique des dernières avancées en matière de sécurité et de performances. La consultation d'experts indépendants et agréés par l'État, décidée par Brest métropole, s'inscrit dans cette logique ».

« Le téléphérique urbain est un atout d'attractivité de notre territoire, et un outil indispensable de notre réseau de transport, pour lier les deux rives de notre ville. De nombreuses villes en France, comme Toulouse, Créteil, Saint-Denis de la Réunion ou Ajaccio, et dans le monde, choisissent aujourd'hui de suivre le chemin emprunté par Brest et développent des projets de téléphérique urbain. Avec le téléphérique urbain, Brest a fait le choix de l'innovation, des transports en commun pour toutes et tous, et du développement durable de notre territoire. Nous avons fait ce choix, et nous l'assumons », conclut François Cuillandre.

État civil

NAISSANCES

POLYCLINIQUE DE KÉRAUDREN, RUE ERNESTINE-DE-TRÉMAUDAN : Lucas Calvez, Ashton Weaver, Inès Dufourquet, Nejma Trichin, Yuna Leostic, Nahé Claudon.

DÉCÈS

Annick Quéméneur, veuve Kérébel, 72 ans Plouarzel ; Patrick Martin, 68 ans, Loperhet ; René Jestin, 83 ans, Le Drenec ; Jacques Le Moign, 69 ans, Landivisiau ; Yvonne Roué, épouse Miner, 85 ans, Lampaul-Plouarzel ; Valérie Masson, épouse Gorrec, 50 ans, Pencran ; Gilles Chamerois, 54 ans, Le Relecq-Kerhuon ; Jacques Callac, 86 ans, Locmaria-Plouzané ; René Omnès, 68 ans, Plouarzel ; Marie-Christine Poutriquet, épouse Le Gall, 68 ans, Lampaul-Plouarzel ; Jean Laravine, 72 ans, Hanvec ; Karine Lacut, épouse Fromentoux, 50 ans, Locmaria-Plouzané ; Chantal Le Doussal, 72 ans, Port-Louis (Morbihan) ; Marie Cadiou, veuve Mignon, 85 ans, Plabennec ; Nicole Le Guen, épouse Devran, 75 ans, Plouarzel ; Joseph Mélenec, 82 ans, Plouzané ; André Cadiou, 74 ans, Plougastel-Daoulas ; Odette Hergoualch, épouse Blaize, 92 ans, Le Conquet ; Isabelle Dubrulle, 58 ans, Morlaix ; Roger Coail, 90 ans, Saint-Renan ; Daniel Morier, 73 ans, Poullaouen ; Jean Loaëc, 77 ans, Ploudaniel ; Jacques Moal, 75 ans, Plouzévédé ; Christian Bernard, 68 ans, Île-Rousse (Haute-Corse) ; Guy Jézégou, 62 ans, Gouesnou.

DE BREST :

Paule Garo, veuve Mocaër, 92 ans ; Alain Cozic, 89 ans ; Dominique Laureys, 59 ans ; Marie-Louise Quémarec, veuve Pestel, 85 ans ; Patrice Choquet, 62 ans ; Monique Ségalen, 77 ans ; Yvette Le Moigne, veuve Flatrès, 90 ans ; Jean Abgrall-Abhamon-Ollivier, 66 ans ; Jeanne Hendrickx, veuve Potard, 99 ans ; Jacques Kergoat, 68 ans ; Christiane Corre, épouse Kerriguy, 84 ans ; Philippe Cissoko, 87 ans ; Herveline Didou, 101 ans ; Jean-Paul Le Théo, 69 ans ; Josette Lansonneur, épouse Saman, 73 ans ; Jean Jannin, 75 ans ; Marguerite Gestin, veuve Hamon, 100 ans ; Nicole Quinquis, 67 ans ; Anne-Marie Malgorn, épouse Gaultier, 75 ans ; Marie-Renée Abiven, veuve Francia, 85 ans ; Marie Nicol, veuve Le Bivic, 100 ans ; Louis Auffret, 94 ans ; Andrée Squiban, veuve Pédrion, 91 ans ; Laurence Loaëc, 55 ans ; Michelle Troadec, veuve Béchen, 88 ans ; Anita Exposito, 75 ans ; Christiane Fasolo, 84 ans ; Jeanne Cloatre, épouse Kersébet, 86 ans ; Yves Calonnec, 77 ans ; Emile Le Bris, 70 ans ; Philippe Goussain, 61 ans ; Alice Laithier, 91 ans ; Maurice Cario, 83 ans.